Image not found or type unknown

# Donation immobiliére et rachat du reste de la valeur

Par **Ourson092**, le **31/07/2018** à **15:20**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un conseil juridique.

Mes parents souhaiterai agrandir leur capital pour compenser leur retraite et une possibilité évoquée serait que nous leur rachetions une maison de famille que nous occupons gratuitement en ce moment.
J'aurais aimé savoir au niveau juridique ce qu'il est possible de faire sans léser personne.

La maison est celle de mes grands parents dont ma mére à hérité en tant que fille unique.
Ma mére est aujourd'hui remarié avec mon beau-pére sous le régime de la communauté des biens.
J'ai un demi-frére et une demi-soeur (du côté maternel)

L'idée:
- que ma mére me fasse une donation immobiliére anticipé de 100.000€ sur le prix de la maison et que je lui rachéte au prix du marché le supplément afin que cette maison deviennent la mienne à part entiére.

Précisions:
- il y'a d'autre biens immobiliers sur lesquel cette donation pourra, le jour venu, être défalquée sans probléme vis à vis de mon demi-frére et ma demi-soeur.

Est ce que cela semble juridiquement faisable et équitable vis à vis de mes demi-frére et demi-soeur ?
Est ce que cette maison que j'aurais racheté deviens la mienne à part entiére et "sors" de l'héritage le moment venu ?

Je peux biensur apporter plus de précision si besoin.

En vous remerciant par avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés